



Boulevard des Potes

Centre de formation et association spécialisée dans le champ des discriminations

Présentation des formations à la lutte contre les discriminations

Agir contre les discriminations passe notamment par la sensibilisation des acteurs professionnels du champ de la politique de la ville, ainsi que des acteurs sociaux au sens large.

Ces dernières années, les politiques publiques ont connu une importante évolution, tout particulièrement en matière d'intégration et de lutte contre les discriminations et cette évolution doit être intégrée dans les modalités d'intervention des différents acteurs.

Nous proposons différents séminaires de formation sur les questions liées à la lutte contre les discriminations, quelques soient les champs dans lesquels elles s'exercent.

Nos séminaires sont construits de manière modulaire, à partir de l'analyse de la demande et des besoins.

Ils sont animés par une équipe pluridisciplinaire composée de juristes, sociologues, psychologues du travail, cadres associatifs, chef de projet social, chercheurs.

Objectifs

- Sensibiliser et développer chez les différents acteurs sociaux une connaissance partagée des phénomènes de discrimination.
- Modifier les méthodes de travail et les stratégies et comportements professionnels face au public faisant l'objet de discrimination.
- Identifier les modes d'actions, les relais et personnes ressources.
- Construire des méthodologies d'intervention.

Publics

Nos séminaires de formation à la lutte contre les discriminations s'adressent :

- Aux acteurs de la politique de la ville : Élus locaux, Chefs de projet des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), Agents d'accueil des collectivités territoriales, Militants associatifs, Bénévoles, Intermédiaires du marché de l'emploi, Travailleurs sociaux.
- Aux autres acteurs sociaux: Référents COPEC d'établissements scolaires ou Acteurs de réseau de lutte contre les discriminations, Formateurs de CFA.

Contenu

L'organisation des séminaires s'appuie sur :

- le respect de l'expression des besoins et des questions apportées par les acteurs dans leurs établissements et sur les territoires,
- une démarche active d'études de cas et de situations proposés par les participants pour construire de la compétence,
- des apports théoriques et de connaissances pour permettre une prise de conscience distanciée.

Ainsi de trois à cinq modules peuvent être proposés et adaptés selon les publics :

1. **Approche socio-économique :**
2. **Approche juridique :**
3. **Approche méthodologique et pratique :**
4. **Construction d'outils et approfondissement**
5. **Démarche de suivi et approfondissement**

Exemples de formations et de publics

- **Formation des chefs de projet de contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) à la lutte contre les discriminations :**

Public : chefs de projet de CUCS, coordonnateur réussite éducative, délégués du préfet à la politique de la ville, chargée de prévention, médiation, insertion, assistante opérationnelle politique de la ville, responsable médiation sociale et coordonnateur des correspondants de nuit.

- **Prévention et sensibilisation des agents de l'Education nationale référents COPEC en Gironde :**

Public : Principaux, Principaux adjoints, Directeur adjoint de SEGPA, Proverseurs adjoints, CPE, enseignants, documentaliste, médiatrice scolaire, AED, infirmière.

- **Séminaire de sensibilisation et de formation « Lutte contre les discriminations dans le Libournais » :**

Public : PLIE, CCAS de Libourne, Mission locale du Libournais, Communautés de communes de Guîtres et du Libournais.

- **Formation de référents Lutte contre les discriminations dans les lycées professionnels de Lot-et-Garonne :**

Public : CPE, enseignants techniques et généraux, chefs de travaux.

Perspectives

Aujourd'hui, et ce depuis 1994, fort de son expérience avec de nombreux séminaires de formation organisés dans ses domaines de compétences, le Boulevard des Potes a pu développer et démontrer un réel savoir-faire en matière d'élaboration et de mise en œuvre de formations (analyse des besoins, définition des contenus, mobilisation d'intervenants, pédagogie utilisée, pertinence de la documentation, méthode de bilan et d'évaluation). Ainsi, le Boulevard des Potes est en mesure d'offrir la possibilité d'**organiser pour des partenaires institutionnels** (collectivités territoriales, services de l'Etat, agences nationales...) **dans le cadre de partenariats financiers, des formations adaptées** dans le champ de la lutte contre les discriminations, de la participation citoyenne et de la consolidation du lien social.